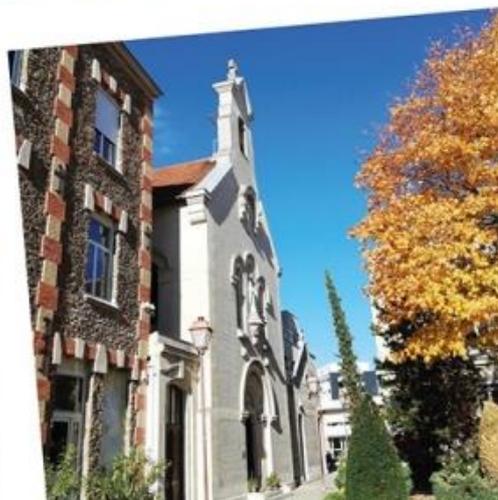


Rentrée scolaire 2023 - 2024



Livret d'informations aux familles
pour l'inscription en classe de
PREMIERE et TERMINALE



LE LYCEE NOTRE-DAME-DE-BOULOGNE	2
UN ETABLISSEMENT SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	2
UN ETABLISSEMENT PRIVE CATHOLIQUE SOUS TUTELLE DIOCESAINE	2
PROJET D'ETABLISSEMENT ET REGLEMENT	2
LE PROJET D'ETABLISSEMENT	2
LE REGLEMENT.....	2
PROJET PERSONNEL	3
LES CLASSES A EMPLOI DU TEMPS AMENAGE	3
PORTES OUVERTES	3
LANGUES VIVANTES - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	4
LANGUES VIVANTES.....	4
SPECIALITES EN VOIE GENERALE	4
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN PREMIERE ET TERMINALE VOIE GENERALE.....	4
SPECIALITES EN VOIE TECHNOLOGIQUE	4
DEMARCHES A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION	5
FORMALITES ET DOCUMENTS A FOURNIR :	5
AFFECTATION SITE	5
TARIFS 2022-2023(A TITRE INDICATIF)	5
BOURSES.....	5



UN ETABLISSEMENT SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

Il offre aux élèves :

Un parcours lycéen de la Seconde à la Terminale préparant aux Baccalauréats : **Enseignement général ou STMG** avec :

- une attention particulière au projet personnel de l'élève
- une possibilité d'emploi du temps aménagé (voir page suivante)

Un parcours étudiant :

- B.T.S. (Bac + 2) Commerce International à Référentiel Européen (ouverture aux concours parallèles des Ecoles de Commerce)
- L3 (Licence générale Commerce international par alternance)

UN ETABLISSEMENT PRIVE CATHOLIQUE SOUS TUTELLE DIOCESAINE

Il offre aux élèves :

- **une réflexion** morale et spirituelle sur les grandes questions de notre temps,
- **un approfondissement de la foi**,
- **un climat de confiance et d'écoute**, dans le respect de l'autre et l'ouverture aux différences pour l'épanouissement de chacun.

PROJET D'ETABLISSEMENT ET REGLEMENT

Si aucune condition d'origine, d'opinion ou de croyance n'est posée comme préalable à l'inscription, il vous est cependant demandé d'adhérer et de vous conformer au projet d'établissement ainsi qu'au règlement élaborés par le lycée Notre Dame.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

[Consulter ici le projet d'Etablissement](#)

LE PROJET PEDAGOGIQUE

- connaissance personnalisée de chaque élève,
- transmission du savoir et du savoir-faire,
- aide à la conception et à la construction du projet d'étude et
- du projet professionnel de l'élève.

Des axes privilégiés :

- la qualité de l'expression orale des élèves
- l'accès à un bon niveau d'Anglais courant en Terminale

LE PROJET PASTORAL

- approfondissement de la foi,
- développement des valeurs évangéliques,
- réflexion sur les grandes questions de notre temps.

LE REGLEMENT

- Le règlement, charte indispensable de vie en communauté, doit être appliqué par tous les élèves, même majeurs, dans le but de favoriser au sein de l'établissement le développement d'un climat harmonieux emprunt de respect mutuel. Sa lecture et son acceptation par les parents et le futur élève sont un préalable indispensable à la confirmation de demande d'inscription. [Consulter ici le règlement](#)

PROJET PERSONNEL

L'Etablissement met tout en œuvre pour aider l'élève à élaborer et à réaliser son projet personnel, projet de vie comprenant ses choix scolaires, professionnels, moraux et spirituels.

L'élève construit ainsi son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'Etablissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des cadres d'éducation, qui lui en facilitent la réalisation tant en cours de scolarité qu'à l'issue de celle-ci.

L'élève apprend ainsi à :

- mieux se connaître,
- évaluer ses compétences et ses possibilités,
- mettre en perspective ses choix et les conditions de leur réalisation.

A cette fin, les élèves disposent de l'heure réservée dans l'emploi du temps à la « vie de classe ». De plus, ils bénéficient d'une information sur les professions et les formations au C.D.I., et peuvent assister au « Forum Carrières » qui se déroule une fois par an dans l'Etablissement.

Lors de ce Forum, nos jeunes anciens élèves, des Ecoles et des Professionnels, sont à la disposition des élèves et de leurs parents pour leur expliquer les qualités et conditions requises pour espérer réussir dans la voie choisie.

LES CLASSES A EMPLOI DU TEMPS AMENAGE

Des classes à emploi du temps aménagé permettent à des élèves pratiquant une activité extrascolaire de type sportif ou artistique de continuer des études classiques tout en pratiquant un sport de haut niveau ou un art exigeant un grand temps de travail.

En SECONDE, les cours de ces classes sont répartis sur quatre matinées plus une journée complète (D.S.T.). Ainsi, quatre après-midi par semaine sont dégagés pour les activités extrascolaires.

En CYCLE TERMINAL, l'organisation est identique. Cependant les enseignements peuvent empiéter : cours jusqu'à 15h15 deux après-midi par semaine. L'engagement de l'établissement étant alors de libérer les élèves le plus tôt possible.

PORTES OUVERTES

Si vous le souhaitez, et afin de faire plus ample connaissance avec notre établissement, vous êtes conviés (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) à la journée "**PORTES OUVERTES**" sur le Site Principal :

Mercredi 8 mars 2023 A PARTIR DE 14h



LANGUES VIVANTES - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

LANGUES VIVANTES

- LVA Anglais – Allemand
- LVB Anglais – Allemand – Espagnol
- LVC Espagnol – Russe - Japonais
Autres langues (CNED)

Les cours de Japonais et de Russe ont lieu dans les locaux du Lycée, le Mercredi après-midi.

SPECIALITES EN VOIE GENERALE

Les spécialités de Première et Terminale générale assurées au lycée :

Choix des combinaisons de spécialités en première générale			
N°	Combinaison	N°	Combinaison
1	MATHS-NSINF-HGGSP	12	MATHS-SES-HLPHI
2	MATHS-NSINF-PC	13	MATHS*-SES-HGGSP
3	MATHS-PC-HGGSP	14	MATHS*-SES-2LCER
4	MATHS-PC-2LCER	15	MATH*-HGGSP-HLPHI
5	MATHS-PC-HLPHI	16	MATH*-HGGSP-2LCER
6	MATHS-PC-SVT	17	MATH*-SES-HLPHI
7	MATHS-PC-SES	18	SES-HGGSP-HLPHI
8	MATHS-SVT-HLPHI	19	SES-HGGSP-2LCER
9	MATHS-SES-HGGSP	20	SES-HLPHI-2LCER
10	MATHS-SES-2LCER	21	HGGSP-HLPHI-2LCER
11	MATHS-HGGSP-2LCER		

Choix possibles de combinaison pour les classes HA (Horaires Aménagés) :
6, 7, 9, 10, 11, 19.

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)
- Humanités, Littérature et Philosophie (HLPHI)
- Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais (2LCER)
- Mathématiques (MATHS)
- Numérique et Sciences informatiques (NSINF)
- Physique-Chimie (PC)
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Sciences Économiques et Sociales (SES)

MATHS* : uniquement pour les élèves s'engageant à ne pas conserver la spécialité Maths en terminale, mais envisageant éventuellement l'option Math complémentaire en Terminale

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN PREMIERE ET TERMINALE VOIE GENERALE

Pour les années de première et de terminale
choix éventuel d'une option :

- Arts Plastiques
- Japonais
- Latin
- LVC Espagnol
- Russe

Pour l'année de terminale
choix éventuel d'une option :

- Droit et Grands Enjeux du Monde contemporain
- Mathématiques Complémentaires (élèves sans Spé Maths)
- Mathématiques Expertes (élèves Spé Maths)

SPECIALITES EN VOIE TECHNOLOGIQUE

- STMG : Spécialité Mercatique

DEMARCHES A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION

FORMALITES ET DOCUMENTS A FOURNIR :

Les formalités et documents à fournir sont explicités dans la rubrique Inscriptions de notre site internet.

AFFECTATION SITE

A noter : l'établissement est constitué de deux pôles géographiques :

Site Principal (8 rue du Parchamp),

Site Annexe (19 bd d'Auteuil) regroupant 6 classes de Première avec spécialités à dominante scientifique.

TARIFS 2022-2023 (A TITRE INDICATIF)

La facture d'un montant **avant restauration** de **2104 euros** se décompose de la façon suivante

LA « CONTRIBUTION FAMILLE » s'élevant à **1 900 €** pour l'année

Une réduction de 10 % est prévue à partir du 3^{ème} enfant d'une même fratrie scolarisé dans un établissement de l'enseignement catholique. Vous devez le justifier en fournissant le certificat de scolarité à la rentrée.

LES FRAIS FORFAITAIRES s'élevant à **176 €** pour l'année - Cette somme couvre

- les cotisations aux diverses structures de l'Enseignement Catholique ainsi que les frais divers afférents à la scolarité.
- l'assurance scolaire qui couvre les élèves pour tout accident pouvant survenir au lycée, lors des trajets, activités scolaires et para-scolaires.
- l'assurance prévoyance (AS Ecole) que l'établissement a souscrit.
*Cette dernière couvre les frais de scolarité pendant deux ans en cas de chômage, baisse des revenus (professions libérales), dépôt de bilan (chefs d'entreprise), et jusqu'à la Terminale en cas de décès du répondant financier.
Cette assurance couvre à la fois le père et la mère.
Cotisation ICP (Institut Catholique de Paris)*

LA COTISATION A.P.E.L. (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) de **28 €**

LA RESTAURATION Si vous choisissez le forfait (repas pris à des jours identiques chaque semaine), le repas est facturé 8 euros, le coût annuel étant porté sur votre facture globale annuelle selon le barème ci-dessous. Le coût sera prélevé sur votre compte e même temps que la scolarité.

Si vous optez pour la formule « Repas occasionnels » chaque repas est facturé 8.90 € et payable en alimentant le porte-monnaie électronique de votre enfant via le portail « Ecole Directe ».

Les deux régimes peuvent être utilisés simultanément en fonction des jours.

Un formulaire d'« inscription restauration » sera distribué en début d'année à votre enfant avec toutes les explications nécessaires; vous pourrez alors choisir la formule appropriée en fonction de son emploi du temps.

LE CALENDRIER : A l'inscription, un premier versement (déduit de la facture annuelle) d'un montant de 300 Euros a été joint, à titre d'acompte.

Le solde de la facture sera réglé par 9 prélèvements mensuels.

BOURSES

- Les familles peuvent obtenir, sous certaines conditions, une bourse de l'Education Nationale.
- **La demande de dossier doit être faite dans le lycée actuel.**

